

MAGASINS SPÉCIALISÉS EN ANIMALERIE

LES DIFFÉRENTS CURSUS PROPOSÉS

Existe-t-il un cursus idéal pour intégrer le monde de l'animalerie ? Comment choisir le mieux adapté à son profil, et celui qui correspondra également aux attentes des employeurs ? Voici un petit aperçu des différents parcours de formation et des qualités attendues pour obtenir un poste en animalerie.

Par Marie-Anne Person, formatrice-consultante pour Animaconsult

Le parcours d'un « animalier » peut être très différent d'un profil à un autre. En général, il existe cependant un dénominateur commun : le contact avec les animaux. Mais l'aptitude au face-à-face avec la clientèle est également essentielle. Sans elle, il serait préférable de ne pas choisir de travailler en animalerie. Si certains postes semblent permettre, en théorie, de se consacrer à 100 % aux soins et à l'entretien des animaux, les candidats devront garder à l'esprit que la

plus grande qualité de tout animalier est la polyvalence ! Car tôt ou tard, le contact avec la clientèle sera inévitable, la finalité de toute enseignement demeurant la vente. Mieux vaut donc trouver une formation dont la thématique principale est la commercialisation des animaux de compagnie et des produits associés.

Les certificats de capacité

Certaines formations offrent la possibilité de valider des qualifications

très recherchées : les certificats de capacité. Ils permettent d'obtenir l'autorisation de commercialiser les animaux de compagnie. Or, chaque établissement a l'obligation d'avoir au sein de son équipe des « capacitaires ». Il est donc important de se demander, avant de choisir son cursus, s'il donne bien accès à ces certificats. Il en existe deux, qui sont complémentaires :

- ✓ le certificat de capacité destiné à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques (CCAD) ;
- ✓ le certificat de capacité pour la vente d'animaux d'espèces non domestiques (CCAND).

Ces deux qualifications vont bien sûr largement faciliter l'obtention d'un poste en animalerie. Aujourd'hui, une seule formation permet de valider les deux certificats de capacité, grâce au diplôme et aux notes obtenues à certaines épreuves : le bac pro TCVA (technicien conseil vente en animalerie). De nombreuses formations proposent aussi une spécialité : chien, chien-chat, aquariophilie ou NAC. Elles permettent aux étudiants qui les ont suivies de mettre en avant une véritable expertise. Mais la maîtrise de toutes les familles de l'animalerie et l'obtention du



CCAD restent les atouts les plus recherchés par les employeurs.

Rassurer et accompagner

La polyvalence est encore une fois essentielle, car pour travailler en animalerie, il est nécessaire de maîtriser de nombreuses thématiques. Le conseiller en animalerie doit être capable de renseigner et de bien conseiller un client propriétaire d'un chihuahua sensible,

mais aussi un autre qui a un problème de stabilisation du pH dans son aquarium... Il doit en outre être capable de discerner si ce callopsitte gris, ce guppy ou encore ce hamster russe sont bien des mâles. D'une manière générale, un bon animalier est capable de rassurer et d'accompagner tous les clients vers les produits les plus adaptés à leurs animaux. Pour cela, il doit non seulement connaître les animaux et les produits associés, mais aussi et

surtout maîtriser leur maintenance, en magasin comme chez le particulier. Et comme si ça ne suffisait pas, un minimum de connaissances et de maîtrise concernant la gestion et la réglementation dont dépendent les animaleries est indispensable. Voici une liste des différents cursus de formation adaptés aux jardinerie et animaleries (hors spécialisations) avec leurs avantages/inconvénients et permettant ou non la validation des capacités :

Un bon animalier doit non seulement connaître les animaux et les produits associés, mais aussi et surtout maîtriser leur maintenance.

Diplôme/titres	Diplôme/titre reconnu par l'État	Avantages	Inconvénients	Peut permettre la validation d'un certificat de capacité
BEPA (brevet d'études professionnelles agricoles) « conseil vente » ou « vente d'animaux de compagnie, de produits et d'accessoires ». 2 ans	OUI	Formation accessible aux jeunes souhaitant sortir du système scolaire. Permet de poursuivre avec un bac pro TCVA	Peu d'expérience en milieu professionnel	OUI (CCAD)
CAPA (certificat d'aptitude professionnelle agricole) services à la personne, option vente en animalerie. 2 ans	OUI	Formation accessible aux jeunes souhaitant intégrer rapidement le milieu professionnel. Elle est axée sur la vente.	Pas de validation possible d'un certificat de capacité	NON
Bac pro TCVA (technicien conseil vente en animalerie). 2 ans + 1 an avec la seconde professionnelle option TCVA	OUI	La formation la plus complète à ce jour (au lycée avec 6 semaines de stage ou bien en apprentissage avec une alternance en entreprise)	Beaucoup de demandes de stages et de contrats d'apprentissage. La motivation et le dynamisme sont recommandés!	OUI CCAD + CCAND avec liste prédéfinie simplifiée
BTSA TC AEC (brevet de technicien supérieur agricole technico-commercial, option animaux d'élevage et de compagnie). 2 ans	OUI	Formation axée sur la gestion commerciale, niveau bac + 2	Les titulaires de ce BTSA trouveront surtout des postes de commerciaux auprès des fournisseurs.	OUI, CCAD (depuis juin 2014)
CQP (certificat de qualification professionnelle) vendeur jardinerie-graineterie, option animalerie. 8 mois à 2 ans	NON	Formation courte, reconnue en milieu professionnel, qui se déroule en alternance avec une entreprise	Formation possible seulement jusqu'à 26 ans	OUI, CCAD (depuis juin 2014)
Certificat de formation en animalerie (différentes thématiques et durée libre)	NON	Formation très courte, sans prérequis, conçue pour compléter ses connaissances. Elle est proposée par correspondance	Pas d'expérience en milieu professionnel	NON
Auxiliaire de santé animale	NON	Formation courte possible tout au long de la vie, proposée par correspondance, axée aussi sur la vente des produits en animalerie	Pas d'expérience en milieu professionnel	NON
Attestation de suivi de formation en animalerie (toutes les thématiques et durées sont possibles)	NON	Formation très courte possible tout au long de la vie pour compléter ses connaissances/compétences. Toutes les thématiques sont disponibles	Beaucoup de disparités entre les pratiques des différents organismes de formation. Souvent peu de pratique et beaucoup de théorie	NON

En résumé, bien choisir sa formation est essentiel, car celle-ci doit permettre d'acquérir de solides connaissances théoriques, mais

aussi de les mettre en application par une expérience sur le terrain. En effet, un bon employé d'animalerie se doit d'être à la fois :

- ✓ un bon observateur ;
- ✓ un bon commercial ;
- ✓ un bon gestionnaire ;
- ✓ un bon soigneur ;

✓ un bon naturaliste connaissant tous les animaux de compagnie. Il est évident qu'une bonne formation préalable est indispensable ! ■